



APPEL A PROJETS 2017

Direction du mécénat

SPORT ET SANTE EN MILIEU RURAL

Faciliter l'accès à la pratique d'une activité physique régulière dans les zones rurales

Date limite de réception des dossiers :

1er MARS 2017

A travers cet appel à projets, la Fondation de France entend soutenir des initiatives qui favorisent l'accès à la pratique d'une activité physique et sportive régulière et de proximité des personnes qui, en milieu rural, en sont les plus éloignées. Ces activités devront se dérouler en milieu rural et concerner majoritairement les personnes qui y vivent, sans limitation d'âge.

Dans une logique "Sport santé", il s'agit en priorité d'aider les personnes les plus vulnérables de ces territoires à pratiquer une activité physique qui serait bénéfique à la récupération et au maintien de leur santé. La mesure de l'impact des actions devra être organisée.

Les projets devront être de taille modeste, démontrer un ancrage fort dans leur environnement local et offrir des solutions concrètes pour dépasser les obstacles à la pratique sportive en milieu rural, en réfléchissant notamment à la mutualisation des moyens (humains, matériels, techniques etc.) et à la pérennité de l'action.

Les projets de sport adapté en établissement médicaux-sociaux sont soumis à des critères spécifiques d'ouverture sur leur environnement tout comme les projets portés par les collectivités publiques.

Le dossier de candidature et tous les éléments utiles sont téléchargeables sur :
www.fondationdefrance.org/article/encourager-la-pratique-du-sport-en-milieu-rural

Vous pouvez consulter la plaquette de l'appel à projet ci-dessous.

Appel à projets 2017

Sport et santé en milieu rural

Faciliter l'accès à la pratique d'une activité physique régulière dans les zones rurales

Date limite de réception des dossiers : 1^{er} mars 2017

Contexte

Une activité physique et sportive régulière – pour peu qu'elle soit pratiquée en respectant certains principes – présente, outre son rôle socialisant, des intérêts indéniables en terme de préservation ou d'amélioration de la santé. Elle bénéficie à tous les types de populations, à tous les âges.

La France dispose de nombreux équipements sportifs. Cependant, ils sont inégalement répartis sur le territoire et ne couvrent que certaines disciplines. Les habitants de certaines communes rurales peuvent donc rencontrer des difficultés pour accéder à la pratique. Sur les 250 000 équipements sportifs en France métropolitaine, 27 % sont situés en zones rurales, 45 % dans les pôles urbains et 28 % dans les communes péri-urbaines. Ramené à sa population – 21 % de la population totale – le milieu rural semble plutôt bien doté en infrastructures sportives.

Pourtant, plus d'un tiers des communes rurales en sont totalement privées et 16 % seulement de ces équipements sont desservis par les transports en commun. Ils sont souvent sous-utilisés en raison du manque de proximité, d'une insuffisance d'animateurs sportifs, ou de temps de trajets trop longs. Dans les territoires de montagne, sur le littoral ou dans les zones touristiques, des

contraintes liées à la saisonnalité peuvent aussi freiner l'accès à une pratique régulière. Nombreuses sont donc, dans les zones rurales, les personnes qui ne peuvent bénéficier des bienfaits d'une pratique d'activités physiques et sportives assidue.

Objectifs

Dans une logique de prévention ou d'amélioration de la santé, la Fondation de France soutiendra des projets innovants qui favorisent l'accès à la pratique d'une activité physique régulière et de proximité pour les personnes qui en sont les plus éloignées (personnes âgées, en situation de handicap, souffrant de maladies chroniques, bénéficiaires des minima sociaux...). La santé est définie comme un état de complet bien-être physique, mental et social. Ces activités devront se dérouler en milieu rural et concerner très majoritairement les personnes qui y vivent, sans délimitation d'âge et au bénéfice du plus grand nombre. Les femmes adultes sont, par exemple, l'un des publics cibles de projets recevables.

Les structures favoriseront l'ouverture sur la vie locale et la mixité des publics. La pérennisation de l'action devra être anticipée pour une meilleure intégration sur le territoire en question.

Aider les personnes
vulnérables

N'hésitez pas à contacter notre programme pour tout renseignement complémentaire
01 44 21 31 90 ou par mail : sport@fdf.org